

l'intervention en Afrique du Sud pour des motifs humanitaires, il est peu probable que toute tentative du Canada d'intervenir au Nigéria ne suscite autre chose qu'une violente opposition.

On a proposé avec insistance à la Chambre et dans la presse que le Canada soulève la question aux Nations Unies. Malgré ce que je viens de dire, je tiens à assurer les Canadiens que nous y avons mûrement réfléchi. Nous avons eu des consultations intensives avec d'autres délégations, à New York; en septembre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) a sollicité l'opinion du secrétaire général des Nations Unies par la voie de messages; nos missions à l'étranger ont demandé des avis; je me suis personnellement entretenu avec le secrétaire général, de cette question ainsi que d'autres. Toutes ces démarches, mes conversations avec le secrétaire général, les sondages incessants effectués au niveau officiel aux Nations Unies et dans plusieurs capitales étrangères m'ont confirmé dans ma conviction : essayer d'inscrire le conflit nigérian à l'ordre du jour de l'Assemblée générale non seulement provoquerait l'irritation et l'amertume de Lagos et des États membres de l'Organisation de l'unité africaine, mais se solderait encore par un échec total puisque la procédure exige l'appui de 63 autres membres. Vu la résolution adoptée par l'Organisation en cause, même une infime fraction ne se rangerait pas de notre côté. Et il ne faut pas oublier que sur les 126 États membres de l'ONU, 42 sont des États du continent africain.

On nous dit qu'il existe une autre solution en dehors de l'Assemblée générale : une commission. Si nous essayions d'entreprendre des pourparlers par le truchement d'une commission de l'Assemblée générale, en supposant un instant que la chose soit possible, non seulement nos démarches seraient litigieuses, elles auraient encore des résultats contraires à ceux que nous espérons. Les sondages dont je viens de parler et d'autres investigations ont laissé entrevoir les effets probables de tentatives de ce genre : Premièrement, hostilité et opposition de presque tous les États africains. Les relations à long terme que le Canada entretient avec ces pays, actuellement productives et cordiales, seraient compromises pour plusieurs années, tant sur un plan bilatéral que multilatéral. Le fait que l'Organisation de l'unité africaine s'est déclarée, par 33 voix contre 4, adversaire de toute intervention, ne laisse plus subsister aucun doute à cet égard. Deuxièmement, le Nigéria exigerait que nous cessions de participer aux opérations de secours dans n'importe quelle partie du pays. Troisièmement, on nous demanderait de nous retirer de l'équipe internationale d'observateurs au Nigéria.

Il me suffit d'ajouter que, selon le Gouvernement, le Canada serait inexcusable d'adopter une politique aussi irréfléchie.

Même si elle réussissait à apaiser les sentiments des Canadiens que la question préoccupe, elle serait erronée. Voilà pourquoi j'hésite à tendre les liens amicaux authentiques et très solides qui unissent le Canada au Nigéria et aux autres États africains. J'ai donc assuré le général Gowon de l'appui soutenu que nous accordons à son Gouvernement en qualité de Gouvernement